



FISCAP
CONSEILS ET CIES

« Être à l'écoute, vous guider et maintenir le cap vers des solutions et conclusions appropriées qui permettent de faire progresser la condition financière de votre entreprise et de ses dirigeants »

Gardez le cap

Vous êtes actionnaire d'une entreprise privée et vous songez depuis quelque temps à votre relève, à la gestion et la protection de votre patrimoine et à l'avenir de votre entreprise?

Vous avez beaucoup de questions, de préoccupations mais peu de réponses? L'équipage de Fiscap vous aidera à faire la lumière tel un phare sur votre situation. Nous vous accompagnerons à bon port afin de tracer un avenir serein, tel que vous l'imaginez.

Se maintenir à flots maintenant et pour longtemps

Chez Fiscap, nous avons une approche globale de la situation. Le milieu financier est en constante évolution et c'est pourquoi nous devons nous adapter et surtout nous distinguer.

Nous confectionnons des produits d'assurance-vie et concepts fiscaux destinés exclusivement aux entrepreneurs.

Nos services professionnels sont offerts uniquement via recommandations provenant de nos clients ou des professionnels tels que fiscalistes, comptables, avocats, notaires ou planificateurs financiers de notre réseau.

Nous ne faisons aucune approche directe ou de sollicitation. Nous préférons que la référence provienne de personnes satisfaites de nos services. Si elle nous vient de l'un de vos conseillers professionnels, c'est en étroite collaboration que nous travaillerons avec eux à trouver les dénouements appropriés.



L'équipage expérimenté qu'il vous faut

Fiscap est un cabinet spécialisé en planification financière et successorale ainsi qu'en produits et services financiers. Il est membre en règle de l'Autorité des marchés financiers et de la Chambre de la sécurité financière. Il intervient auprès de dirigeants et propriétaires d'entreprises où les situations sont souvent plus complexes. L'idée, c'est de livrer des solutions et conclusions intelligentes, pertinentes et efficaces.

Évitez de prendre l'eau

Il n'est jamais trop tôt pour penser à l'avenir. À cet effet, une planification successorale adaptée, réaliste et honnête peut vous permettre de réduire de façon importante l'impôt au décès et d'assurer un patrimoine suffisant à vos héritiers.

En fonction de votre situation professionnelle, personnelle et financière, votre planification peut être simple ou complexe et chaque aspect devrait être adapté à vos besoins afin que votre volonté soit respectée.

Une planification successorale peut vous permettre de contrôler le sort de votre patrimoine sur plusieurs générations. Par ailleurs, si vous êtes chef d'entreprise, elle peut même vous permettre de contrôler la relève au sein de votre entreprise et d'assurer le respect de vos volontés.

Retrouvez quelques études de cas à [FISCAP.CA](https://www.fiscap.ca).



André Cyr, président de Fiscap

Depuis 1994, son président et conseiller principal aide quelques 200 clients actifs à maintenir le cap vers l'indépendance financière. Il est membre à vie de la plus prestigieuse association internationale de professionnels en matière de conseillers financiers, la Million Dollar Round Table, dont il a reçu la plus haute distinction Top of the Table à 6 reprises.

Il est aussi membre de CALU (Conference for Advanced Life Underwriters); membre de ADVOCIS (l'Association des Conseillers Financiers du Canada); membre corporatif de l'A.P.F.F. depuis sa création (Association de Planification Fiscale et Financière). Il agit à titre de conférencier auprès d'assureurs et de planificateurs financiers ainsi que pour Le Journal de l'assurance.

Il a été également chroniqueur à Finance et Investissement.

Jetez l'ancre!

Fisc-cap services-conseils inc.
1800, rue Berlier, bureau 410
Laval (Québec) H7L 4S4

450 686-2344
conseils@fiscap.ca
FISCAP.CA

